

10 Jan 1835

Hist

Monsieur

Je crois qu'il vous a été écrit plusieurs fois par l'excellent abbé de
dieu par M. l'abbé Chabot, vicaire général à Lyon sur le sujet du
desir, pour ne pas dire du vœu que j'ai formé d'envoyer des sœurs de l'ordre
de St Joseph, de Lyon, en Amérique. Votre silence à ce sujet me paraissant, au
que les lettres ne vous ont pas parvenues, avec quelques uns me vous rassurer pas
de cet établissement. Si en effet vous y avez quel que objection, je me demande
quelles elles peuvent être? et permitez-moi de reprendre ici à celles qui ne
présentent le plus naturellement à mon esprit. et premièrement, vous pouvez
me dire que ce n'est pas l'œuvre la plus heureuse, que ces sœurs, ces missionnaires paraissent
avant le besoin d'avoir des sœurs - Mais Monsieur, ce sont choses différentes.
Le desir que j'éprouve n'est point vague, de faire une bonne œuvre en Amérique.
L'abbé de Dieu peut vous témoigner que si une fois on a vu de tout cœur par l'abbé
missionnaires envoyés à la visite de la mission, et de la permission par St Louis de
quelques bonnes considérations, il est content, il a rassemblé par son St Louis, et
aussi par son St Louis. Mais le projet que j'ai en vue est tout différent, et
une chose toute à part. Protégé par la providence d'une manière singulière
dans toutes les difficultés et les traverses auxquelles j'ai été exposé, je me suis permis
et j'ai permis à Dieu en tant qu'il daignerait le faire, d'envoyer 6 sœurs
de St Joseph d'Amérique du Nord dans le Canada, pour de convertir les sauvages
d'instaurer leurs enfants et d'entretenir les familles protestantes disposées à
se convertir, et puis de puis les missionnaires très rares et très occupés ne
peuvent que passer à la hâte. La lecture de l'admirable récit de
la propagation de la foy m'a fait voir que les sœurs par les abondantes missions
qui ont lieu, et pour le plus il n'y a pas d'ouvriers! Les incompréhensibles sœurs
une fois établies, pourroient être envoyées dans les petites congrégations
et d'organiser les missions pour les baptêmes, l'enseignement, l'administration
des établissements pour les territoires des sauvages, tout sur un plan un peu large
pourroit avec un peu de temps être de la plus grande utilité. Mais
Monsieur! vous ne pouvez pas bien vous en rendre compte, c'est que les sœurs de St Joseph!
elles suivent la règle de l'Augustin. Elles sont des vœux perpétuels. Elles ne veulent
pas restrictions à toutes les œuvres de charité. Leur règle les entraine à toutes les
vertus du cloître, jointes aux vertus qu'exige une ardente charité pour leurs
semblables! C'est la première pensée de St François de

Valle, et la quelle et on a tenu qu'une chapelle, ainsi la suite
le recouvrement intérieur, l'abnegation et l'humilité de la prière d'une part
et de l'autre les écoles gratuites... ou les pensionnats gratuits, les grands hôpitaux...
les hospices d'illuminés ou d'enfants trouvés... les prisons... les malades avec
malades à domicile... le soin des teigneux jaloux, et l'importance... la tenue
des pharmaciens... dans certaines de leurs maisons le travail manuel, l'écriture
ou même, selon elles tout des métiers, et Monsieur! Or vous avez un homme
muni d'esprit de pauvreté! elle petite et évangélique! j'en parle
franchement. et j'ai 18 ans et plus que si les connais! j'ai établi une confrérie et
établi plusieurs maisons. Et de la France en Touraine, j'ai eu beaucoup d'ordres
l'autre. elles ne suffisent pas avec l'ordre. mais j'ai eu l'intérieur d'abbé Chateaux
dans mon projet et il a été choisi d'admettre sept. j'ai pu vous avec aussi
des D.D. en vos propriétés. Mais dans votre pays si vaste, si pauvre, on ne peut
tant à faire ne voulez vous pas semer toute espèce de bonne graine?
elle y fleurira et d'autant plus, que dans cet ordre une fondation en règle n'est
jamais enigée comme dans l'ordre de l'Ordre de Saint - c'est selon les lieux
et les convenances. Et l'abbé Rochard qui a fondé l'abbé Chateaux les évêques
ou on les demandait, en leur disant cœur vite! j'ai connu telle fondation
qui a commencé avec 300, dans une petite ville de l'est l'on avait par même
été la fonderie! mais dans l'état de la chose. l'établissement
a propre et beaucoup d'autres commencés de même! l'abbé prie, l'esprit
et cet ordre de l'Ordre est quel que chose d'incomparable! c'est une pauvre
et elle s'agitait qui a été entreprise par J.C. pour conquérir le monde!
peut-être les confondre vous avec les autres l'Ordre de la fameuse mon
lauréat est la supérieure. Mais c'est un ordre qui n'a aucun rapport.
il me semble que si j'ai contribué à établir les lazzareti de Lyon dans votre Amérique
auprès des lazzareti religieux maintenant dans votre diocèse, et auprès des
tant d'hospitalités infirmes dans vos diocèses, j'aurais fait dans ma vie une chose
agréable à Dieu, et qui pourra m'attirer la miséricorde pour mes pechés!
si j'ai pu à peu j'ai donné j'ai pu à présent pour cela n'est pas suffisant, mais si
donner un avantage! si me trouvez aidé. dites seulement Monsieur priez pour ceux
pensés que'il faut bien commencer? si j'avais le chapitre par vous une
refusé j'irais frapper à d'autres portes, j'ai pu à ce que l'on accepte mes
anxietés! j'ai tout désiré par la réponse peut arriver à manière à les
faire partir sans la protection de l'abbé Adin!
j'aurais de mentionner sans chose - leur méthode d'enseignement et
si bien conçue que elles ne le fatiguent jamais. elles ne parlent point
tout ça, tout obéit en silence, et d'elles l'abbé la Patience des jeunes lazzareti
ne l'abbé jamais, à peu j'ai vu arriver plus tard l'abbé. Mais.

les sœurs de 1^{er} Vincent et Paul —

Je vous supplie M^{me} M^{me} M^{me} de nous répondre aussi tôt que possible
J'ai hâte de la connaître, hâte que ces œuvres soit accomplies!

N'ai pas si peu en doute d'y entrer? Mais puisque Dieu m'a
envoyé cette pensée, qu'elle ne m'a point abandonné. Après

plusieurs années d'avis tout d'avis pour son accomplissement!
Combien d'avis que vous s'appréhendent! Ne croyez pas

M^{me} M^{me} que si vous ne pouvez pas s'établir
par les moyens les meilleurs à prendre, le bien! employez les

20^{es} plus bons. Si m'ai pu un royaume c'est qu'elle ne capot pas
dans les territoires des langues, et qu'elle travaille à la conversion

des âmes soit de nos pauvres gens, soit des pauvres protestants, méthodistes
et enfin de toutes ces malheureuses sectes. J'avais eu

une idée que si vous louiez M^{me} M^{me}, c'est de employer plus spécialement
la prière des cet établissement, aux âmes de nos frères errants et toutes

sectes qui auraient à l'encre du monde au moment de leur mort
donnés leur esprit et leur cœur à Dieu et à la vérité, et donné à la charité

de leur cœur s'ils venaient à voir. Enfin est acte par des M^{me} Dieu
J'espère que vous voulez me le voir! Ne pensez vous pas que cette fin d'acte

de prière servirait bien dans l'esprit du grand amour de N. S pour le salut des
âmes et servirait à la fois une grande utilité pour les protestants

qui se convertissent? L'idée de devoir servir à la conversion et leur
beaucoup de leur parents en retirant un si grand nombre!

J'abuse de vos moments M^{me} M^{me}, mais tout si précieux!
Permettez moi de vous prier de me rappeler au souvenir de madame

Henriette de Kersaint, ma cousine N^{ie} N^{ie} au sacre cœur à N^{ie}
Louis: si lui demandez la prière, et à vous bien particulièrement M^{me}

- Quelque en vous prie d'après les vœux de ces dernières
respectueusement et d'assurément en votre honneur, avec les vœux

J'ai le honneur d'être M^{me} M^{me} —
votre très humble

Chambourg 10 juin 1833. et vos obéissantes prières
Thérèse Duras. O^{me} de la Rochejacquin

J'ai bûpé mon nom d' Neptune dans l'espérance que vous aurez
la bonté de lui dire une même pour moi.

Monsieur Monseigneur adresse votre respect à Mr l'abbé
Cholleton à Lyon -

Monsieur en appuyant la demande de Madame le Comtesse, j'ai pu obtenir
votre grandeur que les deux choisis par la fondation d'Amérique
sont des hommes distingués, surtout les deux laus de Mr l'abbé
par une œuvre de la haute érudition de Mr Joseph et qui ont
passé pour Mr Louis avec Mr Odier Cholleton 179

Monseigneur
Cholleton
Evêque de Paris
Monseigneur l'abbé Cholleton

1835 Juin 10 M. de Lurville, agent de l'Etat